

Chaque fois ça compte !

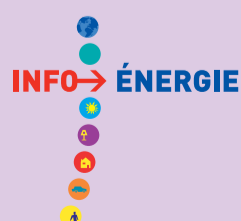
*Les gestes simples
au quotidien et les bons choix
pour vous faire économiser
eau et énergie dans
votre logement.*



**La consommation d'énergie pèse lourd dans le budget des ménages.
En plus, elle produit des polluants et menace le climat !**

**Chacun peut, dès aujourd'hui, par son comportement, lors de l'achat
d'un équipement ou par des travaux intelligents, agir à son niveau
pour réduire les dépenses d'énergie et lutter contre le changement
climatique.**

**Adopter une attitude éco-responsable !
Retrouver près de chez vous des spécialistes pour
des conseils pratiques et gratuits sur la maîtrise
de l'énergie et sur les énergies renouvelables.**



Chaque fois ça compte !

Energie et changement climatique



L'effet de serre, bon ou mauvais ?

L'effet de serre est un phénomène naturel essentiel à la vie sur notre planète. Certains gaz contenus dans l'atmosphère retiennent une fraction du rayonnement solaire et permettent le maintien d'une température moyenne de 15°C (sans ces gaz, la température serait de -18 °C).

Cependant, depuis le début de l'ère industrielle, l'homme a rejeté dans l'atmosphère des gaz (halocarbures - CFC..., gaz carbonique - CO₂, méthane - CH₄, oxydes d'azote...) qui augmentent artificiellement l'effet de serre contribuant ainsi à l'augmentation de la température moyenne de notre planète d'environ 0,5 ° C observée dans la seconde moitié du vingtième siècle.

Le saviez vous ? L'accroissement de la concentration de ces gaz, dont les 3/4 proviennent de la combustion des énergies fossiles (gaz, charbon, produits pétroliers), va entraîner une augmentation de la température moyenne, qui pourrait s'élever de 1,4 à 5,8 °C d'ici à 2100.

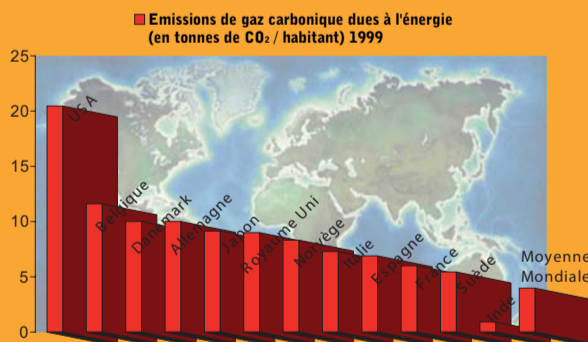
Le changement climatique

Ce réchauffement de l'atmosphère pourrait avoir des conséquences catastrophiques en modifiant les climats.

Exemple : fonte de la banquise et des glaciers, élévation du niveau des océans de 15 à 95 cm, phénomènes météorologiques extrêmes (sécheresses, tempêtes, désertifications, inondations, etc.), disparition d'espèces vivantes, mouvements de population.

La France doit diminuer ses émissions de gaz à effet de serre (GES)

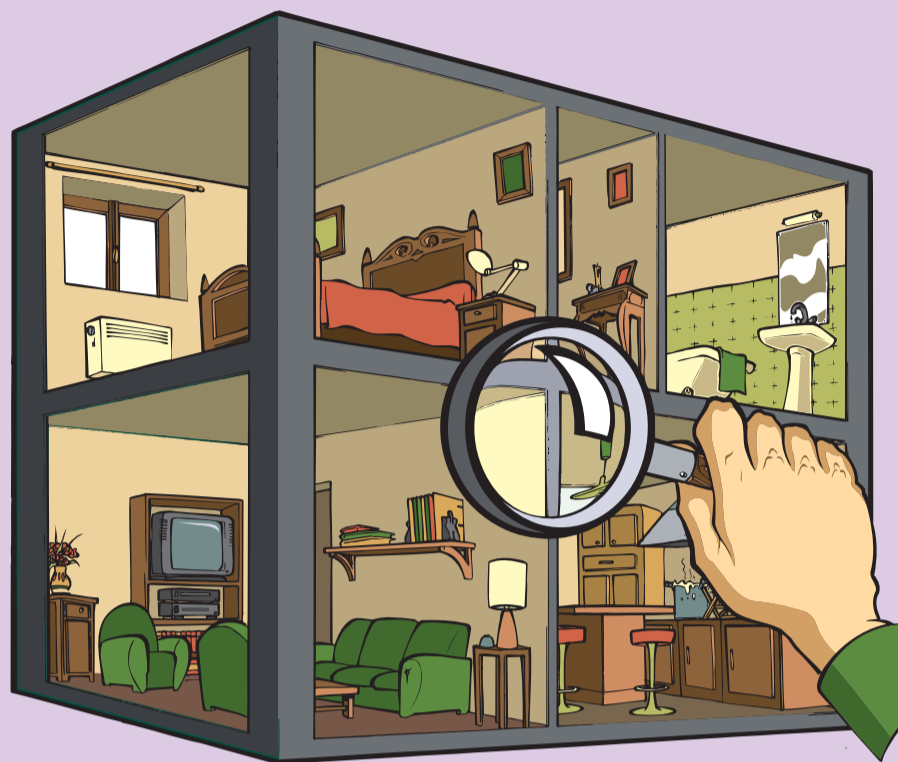
Signataire de la convention des Nations Unies sur les changements climatiques de 1992, la France a aussi ratifié le Protocole de Kyoto. Cet accord impose à une quarantaine de pays de réduire collectivement leurs émissions de gaz à effet de serre de 5,2 % sur la période 2008-2012, par rapport à 1990. Pour atteindre cet objectif, la France s'est engagée à stabiliser ses émissions de GES au niveau de 1990.



Chaque fois ça compte !

diagnostic énergétique

Le confort, mais pas à n'importe quel prix !



Demandez un diagnostic énergétique !

Le diagnostic énergétique :

Une analyse du bâtiment, du système de ventilation et d'installation de chauffage pour vous aider à choisir les solutions adaptées à votre logement.

L'isolation :

L'isolation thermique réduit vos besoins de chauffage et valorise votre patrimoine. Exigez de l'entreprise un isolant certifié ACERMI et des vitrages certifiés CEKAL, c'est la garantie du fabricant.

La ventilation :

La ventilation maintient une ambiance intérieure saine et préserve votre patrimoine.

Le chauffage :

Un système de chauffage performant vous garantit un bon confort et des dépenses raisonnables.

Économie réalisable : 30% par an sur votre facture de chauffage.

Contactez le Point info énergie le plus proche de chez vous.

Chaque fois ça compte !

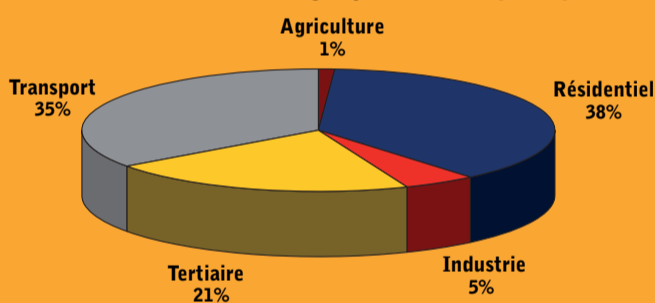
Les enjeux de l'énergie



Comment consommons nous l'énergie dans le Val d'Oise ?

Un Valdoisien consomme chaque année 1,72 tonnes équivalent pétrole d'énergie. Le secteur résidentiel est le premier secteur consommateur d'énergie du département (hors transport aérien).

Consommation d'énergie par secteur (2003)

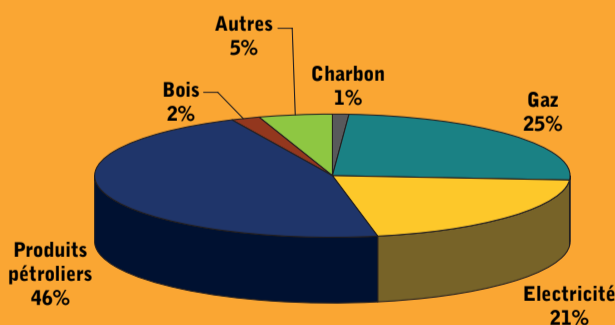


Le saviez vous ? Entre 1999 et 2003, on a observé une augmentation de 2,8% des consommations d'énergie liée au logement... Augmentant d'autant plus votre facture !

L'énergie consommée dans le Val d'Oise contribue-t-elle au changement climatique ?

Oui, en effet ! 75 % de l'énergie que nous consommons chaque jour est d'origine fossile (gaz, produits pétroliers, charbon). Leur combustion accentue l'émission des gaz à effet de serre et par conséquent le réchauffement de l'atmosphère.

Energies utilisées dans le Val d'Oise (2003)



On utilise ces énergies essentiellement pour le transport et le logement.

Chaque geste compte !

Si on ne peut pas toujours choisir l'énergie que nous utilisons, nous pouvons maîtriser nos consommations et ainsi lutter, chacun d'entre nous, contre le changement climatique !

Chaque fois ça compte !

Dormez couvert !



16°C la nuit, c'est suffisant pour bien dormir.

Rajouter une couverture peut vous faire économiser 60 € par an.

Le saviez vous ? Un degré de moins vous fait économiser 7% par an sur votre facture de chauffage.

Gestes simples

- chauffez-vous à la température adaptée :

jour	19 °C
nuit	16 °C
absence de plus de 2 heures	16 °C
absence de plusieurs jours	12 à 14 °C

- après une absence, remontez votre thermostat à la valeur habituelle, pas d'avantage, la température de la pièce n'augmenterait pas plus vite,
- les radiateurs doivent être propres et dégagés pour bien chauffer.

Achats malins

- l'entretien : une chaudière bien entretenue est plus sûre et consomme moins,
- le thermostat d'ambiance : son achat est rentabilisé en moins de deux ans,
- posez des plaques d'isolant entre radiateurs et murs non-isolés, purgez les radiateurs, isolez les canalisations dans les pièces non chauffées.

Chaque fois ça compte !

Chauffage isolation et ventilation

***Isolation,
le bon volet de
votre facture !***



Fermez bien volets et rideaux le soir !

Cela vous évite d'importantes pertes de chaleur et diminue la sensation de froid devant les fenêtres.

Le saviez vous ?

Entre le jour et la nuit, la température peut baisser de 10°C.

Gestes simples

- aérez 5 minutes en grand, c'est suffisant,
- évitez d'installer lit, canapé, bureau... près des parois froides (fenêtres, mur donnant sur l'extérieur),
- ne chauffez pas les pièces inoccupées et fermez leurs volets,
- profitez des apports de chaleur du soleil,
- vérifiez votre isolation et n'hésitez pas à la remplacer (fenêtre, cave, grenier)
- laissez les grilles de ventilation dégagées et nettoyez-les au besoin.

Achats malins

- posez des joints autour des fenêtres et des portes (sauf en haut) et vérifiez l'état des mastics : vous pouvez ainsi économiser jusqu'à 107 € par an,
- posez des rideaux épais pour la nuit,
- choisissez un isolant certifié ACERMI.

Chaque fois ça compte !

Le bain, c'est la douche froide !



Prenez une douche plutôt qu'un bain.

La quantité consommée par personne peut varier du simple au double.

Le saviez vous ?

Une douche consomme 2 à 4 fois moins d'eau qu'un bain.

Gestes simples

- réglez la température de l'eau au plus juste : 55 à 60°C,
- éteignez le chauffe-eau ou la chaudière pendant les vacances,
- utilisez de préférence l'eau froide pour des besoins courts.

douche si l'eau coule en alternance	15 litres
douche si l'eau coule en permanence	60 litres
bain	150 à 200 litres

Achats malins

- les robinets mitigeurs et mousseurs,
- un stop-douche,
- faites détartrer régulièrement le ballon : entartré, il peut consommer le double,
- isolez les canalisations et le ballon,
- le chauffe-eau solaire : 50% d'énergie gratuite.

Les petites fuites font les grosses factures !



Attention aux fuites !

Un robinet qui goutte peut vous coûter 91 € par an, une chasse d'eau qui fuit 750 € /an à 3 € / m³ (prix approximatif en Val d'Oise).

Le saviez vous ? Nous consommons 8 fois plus d'eau que nos grands-parents !

Gestes simples

- ne laissez pas l'eau couler inutilement pendant la toilette, la vaisselle...
- placez une bouteille plastique pleine dans le réservoir de la chasse d'eau : cela fait économiser 1 litre à chaque fois,
- arrêtez la chasse d'eau avant la fin du cycle,
- fermez le robinet du compteur lors de vos absences,
- observez si votre compteur d'eau a augmenté pendant la nuit : si oui, il y a une fuite.

Achats malins

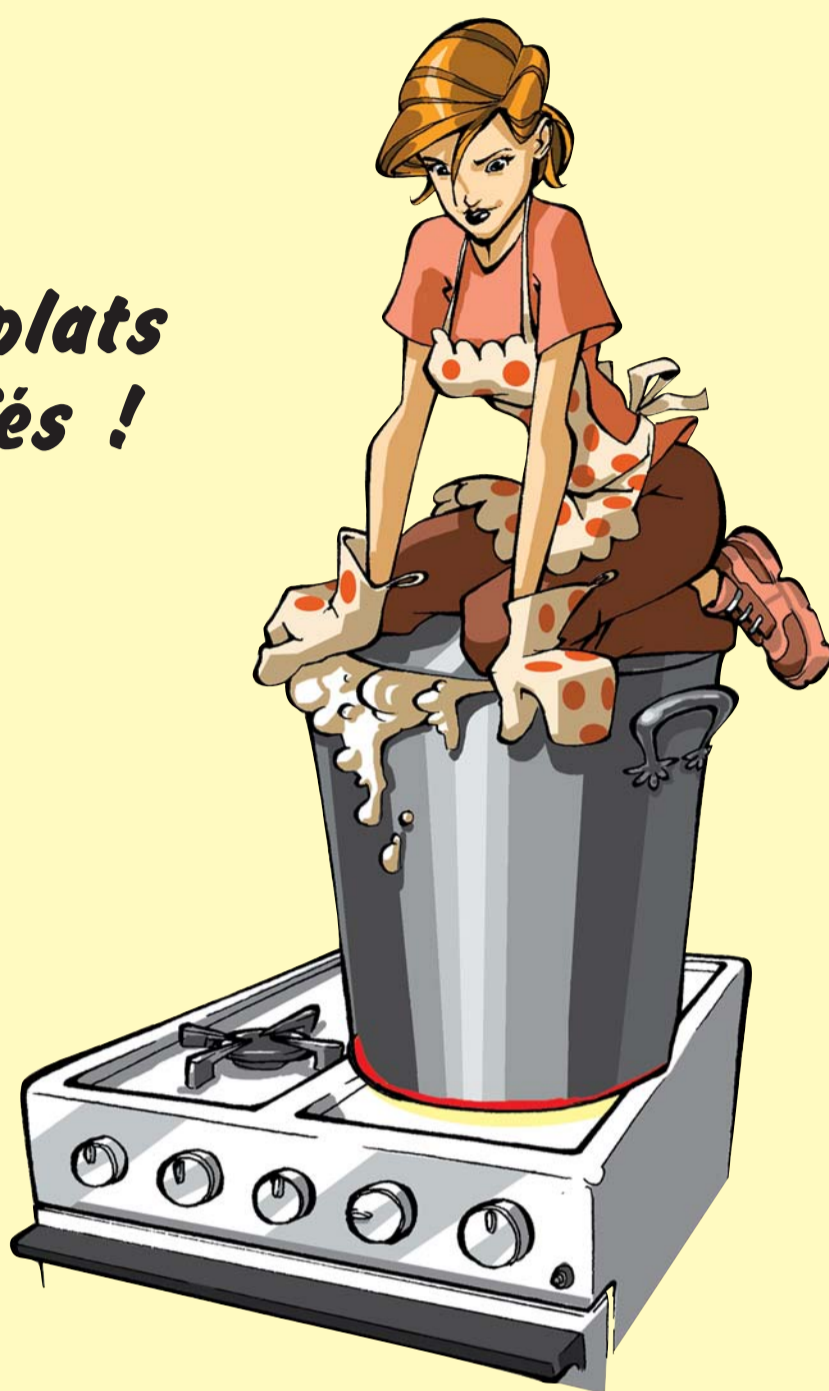
- changez les joints des robinets,
- mettez une chasse d'eau plus petite (6 litres), ou double capacité,
- réparez les fuites, ça coûte moins cher :

fuite	quantité d'eau	coût annuel
robinet qui goutte	7 à 35 m ³	105 €
mince filet d'eau	140 m ³	420 €
chasse d'eau	250 m ³	750 €

Chaque fois ça compte !

Cuisson

Des petits plats bien chauffés !



Couvrez les cuissons...

La flamme ou la plaque ne doit pas dépasser le fond de la casserole.

Le saviez vous ? Selon votre comportement, la consommation peut vous coûter du simple au double.

Gestes simples

- baissez la flamme dès l'ébullition, le temps de cuisson sera le même à gros ou petit bouillon,
- ne faites bouillir que la quantité d'eau nécessaire,
- utilisez un auto-cuiseur, la cuisson est plus rapide,
- limitez les ouvertures du four et groupez les cuissons,
- réservez le micro-ondes au réchauffement de petites quantités,
- évitez de réchauffer le café avec la cafetière électrique.

Achats malins

- préférez la cuisson au gaz naturel, trois fois moins coûteuse que l'électricité et le butane.

coût de l'énergie pour la cuisson - MAI 2001

gaz naturel	0,03 à 0,06 € / KWh
électricité 6 KW	0,10 € / KWh
butane	0,11 € / KWh
électricité < 3KW	0,12 € / KWh

Chaque fois ça compte !

Des consommations à vous donner des sueurs froides !



Dégivrez fréquemment vos appareils !

Réfrigérateur et congélateur consomment 30% de l'électricité hors chauffage et eau chaude.

Le saviez vous ? A partir d'un demi centimètre de givre, le réfrigérateur consomme 30% en plus.

Gestes simples

- vérifiez leur température : réfrigérateur à +4 °C, congélateur à -18°C,
- le givre provient de la vapeur d'eau : couvrez les plats, enveloppez les légumes...
- un givrage rapide peut être le signe d'une mauvaise étanchéité : refermez la porte du réfrigérateur sur une feuille de papier, si vous pouvez la retirer, le joint est à changer rapidement,
- placez les appareils loin d'une source de chaleur : four, radiateur, fenêtre au sud...
- laissez de l'espace entre la grille arrière et le mur et maintenez-la propre : elle évacue la chaleur puisée dans l'appareil.

Achats malins

- adaptez bien l'appareil à vos besoins : un réfrigérateur plus grand consomme davantage,
- préférez les appareils de classe A : la consommation d'un appareil neuf peut varier du simple au triple,
- un «frigo américain distributeur de glaçons» consomme trois fois plus qu'un frigo normal !
- le froid ventilé répartit mieux les températures, mais l'appareil peut consommer un tiers d'énergie en plus.

Chaque fois ça compte !

L'ampoule qui fait du bien à votre porte-monnaie !



Utilisez des lampes fluocompactes.

L'éclairage peut coûter plus de 75 € par an.

Le saviez vous ? Remplacer une ampoule traditionnelle qui fonctionne 3 heures par jour permet d'économiser 10 € par an pendant au moins 5 ans.

Gestes simples

- éteignez la lumière dans les pièces inoccupées,
- profitez au maximum de la lumière naturelle,
- un lampadaire halogène consomme entre 30 et 40 € par an : à utiliser le moins possible !
- multipliez les points lumineux adaptés à chaque utilisation : la lecture, le coin repas...

Achats malins

- les lampes fluocompactes durent 10 fois plus longtemps et consomment 5 fois moins d'électricité,
- évitez les lampes fluocompactes trop bon marché qui risquent de ne pas durer,
- ne les placez pas sur variateur ou sur minuterie, ni dans des endroits que l'on allume et éteint souvent (WC, couloir).

Chaque fois ça compte !

**Lavage et séchage...
un coût pour
les ménages !**



Laver le linge à 30°C, c'est souvent suffisant.

L'appareil consomme alors 2 à 3 fois moins d'énergie qu'à 60°C.

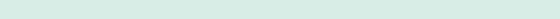
Le saviez vous ? Sur dix ans, la différence
de consommation entre deux lave-linges peut dépasser 380 €.



Gestes simples

- mettez en route le lave-linge pendant les heures creuses,
- remplissez bien le tambour,
- utilisez la touche «éco» pour les petites quantités...
et si vous avez un sèche-linge : essorez à 800 tr/minute minimum,
- faites sécher votre linge au maximum naturellement,
- la touche demi-charge réduit la consommation en eau et électricité,
mais une machine pleine consommera toujours moins que deux à demi-charge.

Achats malins

L'étiquette-énergie :

- elle précise la consommation par lavage :
préférez les classes A ou B, 
- choisissez un essorage classe A si vous utilisez un sèche-linge.

Energie	
Fabricant Modèle	Logo ABC 123
Économe	 B
A	
B	
C	
D	
E	
F	
G	
Peu économe	
Consommation d'énergie kWh/an Sur la base du résultat obtenu pour 24h dans des conditions d'essai normales	350
La consommation réelle dépend des conditions d'utilisation et de la localisation de l'appareil	
Capacité de denrées fraîches Capacité de denrées congelées	100 200
Bruit	XZ
Ca(dB(A) par picowatt)	
Une fiche d'information détailée figure dans la brochure	
Norme EN 153, mai 1990, Directive n° XXYYCEE relative à l'étiquetage des réfrigérateurs	

Chaque fois ça compte !

Un coût dans l'ombre !



Supprimez les veilles !

Éteignez les appareils ou branchez-les sur des prises à interrupteur.

Le saviez vous ?

Les veilles peuvent représenter 45 € par an en pure perte.


Gestes simples

- débranchez les chargeurs et les transformateurs inutilisés,
- éteignez les appareils avec le bouton plutôt que la télécommande,
- branchez la télévision, le magnétoscope et le matériel informatique sur une prise à interrupteur.

	puissances de veille
micro-ondes	10 W
téléphone sans fil - répondeur	5 W
TV	10 W
démodulateur d'antenne	15 W
décodeur Canal +	10 W
magnétoscope	15 W
chaîne - hifi	10 W
TOTAL	75 W

soit la consommation d'une ampoule allumée en permanence

Achats malins

- les prises à interrupteur peuvent supprimer la veille de la télévision et du magnétoscope, du micro-ondes...
- renseignez-vous à l'achat sur la consommation en veille de l'appareil,
- acheter des matériels informatiques labellisés «energystar» : 

Chaque fois ça compte !

Et vous, quel serait votre choix ?



Pour votre électroménager, choisissez la bonne couleur !

Du meilleur (A) au moins bon (G), la lettre indique les performances énergétiques de l'appareil.

Le saviez vous ? Entre un appareil de classe A et de classe D, il peut y avoir un écart de consommation de 45 € par an.

Achats malins

- évaluez correctement vos besoins : un réfrigérateur de 300 litres de classe A peut consommer davantage qu'un 150 litres de classe C !
- utilisez l'étiquette-énergie : elle est obligatoire sur les réfrigérateurs, congélateurs, sèche-linges, lave-linges, lavantes-séchantes, lampes et fours électriques.

Energie Fabricant Modèle	Logo ABC 123
Économe 	B
Peu économe Consommation d'énergie kWh/an <small>Sur la base du résultat obtenu pour 24h dans des conditions d'essai normalisées</small>	350
Capacité de denrées fraîches Capacité de denrées congelées	100 200
Bruit Ca(dB(A) par picowatt)	XZ
<small>Une fiche d'information détaillée figure dans la brochure Norme EN 153, mai 1990, Directive n° XX/YY/CEE relative à l'étiquetage des réfrigérateurs</small>	

la classe énergétique de l'appareil de A (économe) à G (peu économe).

la consommation annuelle de l'appareil : multiplier par 0,11 € vous obtiendrez le coût annuel de l'appareil. En estimant sa durée de vie vous pouvez évaluer son coût de fonctionnement total.

le volume utile ou l'efficacité de lavage, d'essorage... ce qui permet de choisir également un appareil performant.

Chaque fois ça compte !

Le maillon faible !



Selon votre choix, vos dépenses d'énergie peuvent varier du simple au double

Le saviez vous ? dans un logement du Val d'Oise, la part du chauffage et de l'eau chaude représente en moyenne 50 à 81 % de sa consommation totale d'énergie

Pour choisir votre chauffage ?

Raisonnez en coût global (coût d'investissement + coût de fonctionnement) sur la durée de vie de l'installation de chauffage pour une comparaison économique juste.

Prix indicatif des énergies : hors investissement

Energie	En cts euros/kWh*
Electricité (avec abonnement)	11,00
Propane (citerne louée)	10,31
Gaz naturel (avec abonnement)	6,16
Fioul	5,87
Bois (tarif local) (bûches)	3,7

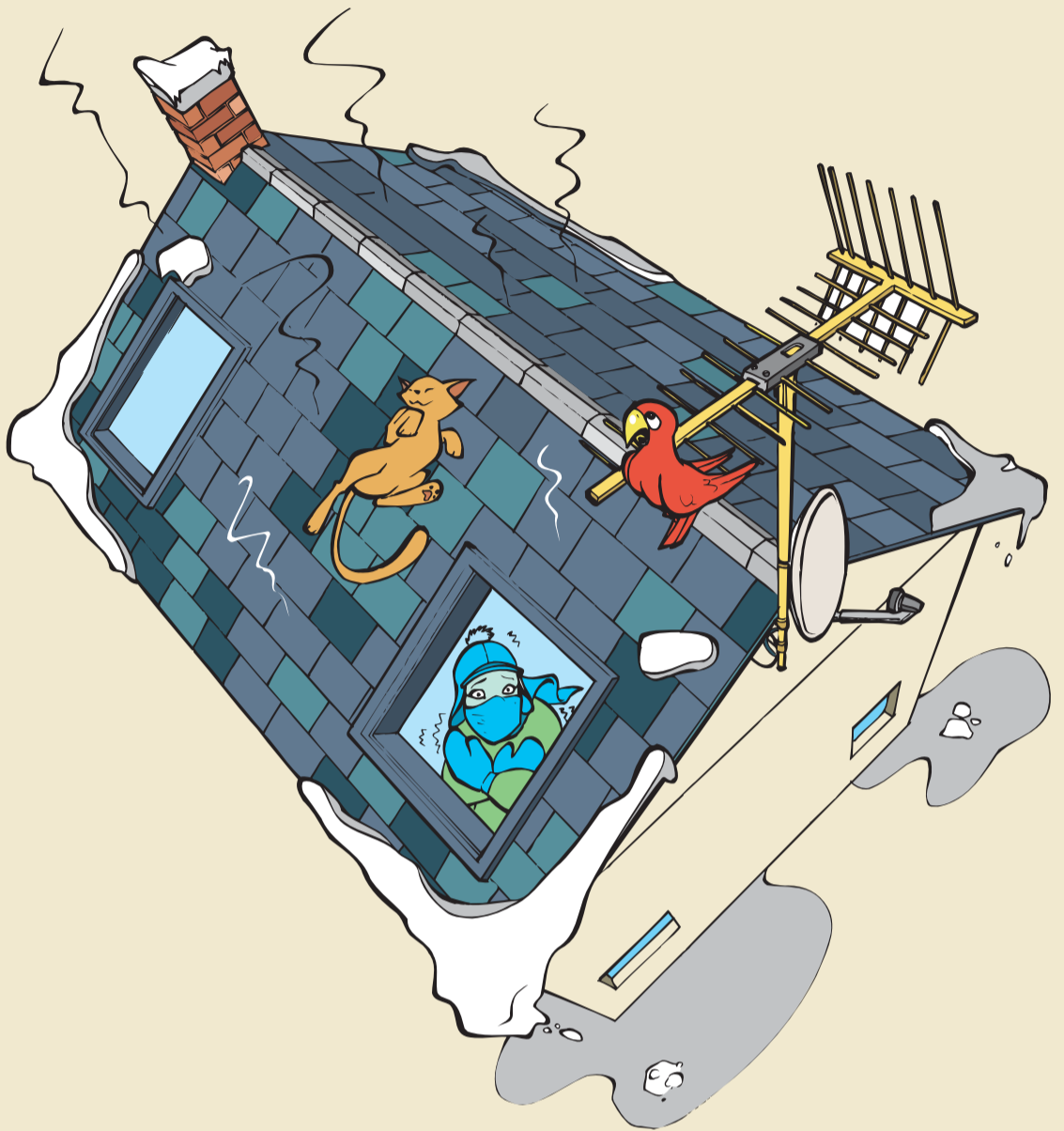
*Source : Ministère de l'Economie : janvier 2006

Les conseils

- Préférez les systèmes rayonnants (radiateurs, plancher basse température, radiants, ...), ils sont plus confortables que les systèmes à convection (convecteurs, air pulsé, ...).
- Installez une régulation et une programmation : elles vous permettront d'adapter la température à vos besoins et d'économiser 10 % sur votre facture.
- Renovez les installations vétustes, vous économiserez 10 à 20 % sur votre facture de chauffage.
- Pensez aussi à isoler votre logement pour éviter de chauffer l'air extérieur et d'avoir toujours froid même en chauffant.

Chaque fois ça compte !

Isolez de fond en combles !



Votre logement gagne en confort.

En isolant votre logement, vous améliorez votre confort thermique et acoustique.

Le saviez vous ? L'isolation apportée par un mur de pierre de 50 cm d'épaisseur est équivalent à celle de 2 cm de laine minérale.

Pourquoi isoler votre logement ?

- Pour dépenser moins : l'isolation peut vous faire gagner 30 % de votre facture de chauffage.
- Pour moins polluer : la consommation d'énergie produit des gaz à effet de serre, moins vous consommez, moins vous polluez.
- Pour améliorer votre confort : des murs isolés restent chaud et évitent la sensation de froid.
- Pour préserver votre patrimoine : l'isolation évite les phénomènes de condensation de l'humidité et préserve ainsi le bâti d'une dégradation accélérée.

Les conseils

Choisissez un isolant certifié ACERMI, vous êtes sûr de faire le bon choix.

Energie	Epaisseur conseillée d'isolant	Résistance thermique (R en m ² .K/W) indiquée sur les isolants
Toiture	20 à 25 cm	6
Murs	8 à 12 cm	2,5
Sol	6 à 10 cm	2

Chaque fois ça compte !

«*Atmosphère, atmosphère*»



Inspirez, soufflez, ... question de santé !

Votre maison a besoin d'être ventilée pour évacuer l'humidité et les substances toxiques et renouveler l'oxygène de l'air.

Le saviez vous ? Humidité, benzène, émanations de colle et de peinture, acariens, bactéries ...la qualité de l'air est souvent moins bonne à l'intérieur des logements qu'à l'extérieur.

Quelques règles simples

- Limitez les entrées d'air parasite : isolez les huisseries, obturez la cheminée en cas de non-utilisation.
- Ne bouchez pas les grilles de ventilation des murs et fenêtres.
- Installez une ventilation mécanique contrôlée (VMC) et préférez celles qui sont hygroréglables ou double flux :
 - La VMC hygroréglable régule le débit d'air en fonction de l'humidité de l'air dans le logement ;
 - La VMC double flux permet de réchauffer l'air extérieur avant de l'introduire dans le logement.
- N'oubliez pas d'entretenir régulièrement la VMC : c'est facile et vous pouvez le faire vous même.
- Dans les pièces où l'aération est difficile, installez une ventilation commandée sur l'interrupteur de la lumière (salle de bain/toilette) et une hotte dans la cuisine. Attention, ce dispositif ne remplace pas une ventilation naturelle du logement.

Le logement les aides incitatives

A chacun sa prime !



Allégez vos dépenses !

Le saviez vous ? La politique de lutte contre la dérive de l'effet de serre s'accompagne d'incitations financières mises en place par les pouvoirs publics pour les travaux de maîtrise de l'énergie et d'utilisation des énergies renouvelables.

La TVA allégée

- La TVA sur les travaux réalisés dans les logements achevés depuis plus de deux ans a été abaissée à 5,5 %.

Le crédit d'impôt

Un crédit d'impôt de 15 % à 50 % est accordé pour les dépenses des appareils de chauffage et de régulation, d'acquisition de matériaux d'isolation thermique, ainsi que les équipements utilisant les énergies renouvelables.

Les aides de l'ANAH (Agence nationale de l'amélioration de l'habitat)

L'ANAH attribue des aides financières pour l'amélioration des logements achevés depuis au moins 15 ans.

Les autres aides

Renseignez vous auprès de votre mairie, des structures intercommunales ou des PNR. Des aides spécifiques pourraient vous être versées, par exemple dans le cadre d'une opération programmée pour l'amélioration de l'habitat.

Un conseil

Renseignez-vous auprès des acteurs de l'habitat et de l'énergie :

- Espace INFO-ENERGIE
- ANAH
- Centre des impôts

Chaque fois ça compte !